



Protocole de Formation de Jeune Officiel

Objectifs

- ☞ Favoriser la fonction éducative de la pratique de l'Athlétisme.
- ☞ Impliquer les jeunes à tous les niveaux dans l'athlétisme.
- ☞ Initier les jeunes à la responsabilité.
- ☞ Inciter les jeunes à participer activement à la vie du club, à la vie associative.

Protocole

- ◆ **Fiche de candidature** à remplir et à expédier à la LBA.

Faire acte de candidature est un engagement moral envers la LBA.

Conditions : être licencié Benjamin ou Minime

- ◆ Chaque candidat reçoit un **Livret de Formation** lui permettant de connaître les principaux règlements des compétitions d'athlétisme.

- ◆ Dans son club, le candidat « Jeune Officiel » choisit un **tuteur** Officiel Régional (niveau minimum requis) qui l'accompagne dans sa **formation**.

Le tuteur est le référent « Jeune Juge » du club ; il joue aussi le rôle de contact entre le(s) jeune(s) officiel(s) du club et le Référent « Jeune Juge » de la Commission des Officiels.

- ◆ **Formation** : des regroupements sont organisés dans les départements bretons par les formateurs départementaux :

Kevin LOZACH (22)
Monique ATTIBA (29)
René MOREAU (35)
Jacques-Yves LEGRAND (56)

avec la collaboration de Monique ATTIBA, responsable de la formation «Jeune Officiel» à la Commission des Officiels Techniques LBA.

- ◆ **Evaluation** de la formation et **certification** :

☞ 1^{er} Niveau : **Jeune Juge Départemental**

- Participer à la session de formation
- QCM généraliste (sans spécialisation) proposé à l'issue de la session de formation
- 2 validations pratiques minimum (fiches de suivi)

☞ 2^{ème} Niveau : **Jeune Juge Régional**

- Avoir validé la certification départementale 1^{er} niveau
- Examen par spécialités (courses, sauts, lancers, starter) proposé dans le cadre du Championnat de Bretagne d'Athlétisme
- 2 validations pratiques supplémentaires minimum (fiches de suivi)

- ◆ **Nomination** par la Commission des Officiels LBA